

La CAPL C s'est réunie le 03/11/2015 pour examiner le mouvement ASR (pour Adaptation des Structures et du Réseau) du 1^{er} janvier 2016.

N'étaient traitées ce jour que les demandes des agents souhaitant suivre leur mission soit 152 sur les 160 concernés tous grades confondus et pour les agents C, 65 sur 69 (94,2%).

Les dossiers des 4 agents restant seront traités avec le mouvement complémentaire (CAPL le 15/12)
Le directeur du Pôle Pilotage Ressource, président de la CAP ayant précisé que leur cas pourrait bénéficier de dispositions particulières pour obtenir satisfaction.

Le mouvement en lui-même ne posant pas de problème technique mais juste un problème politique, les organisations syndicales ont voté contre, l'administration pour.

Nous vous communiquons notre déclaration liminaire lue en préambule de cette réunion.

Les élus C CGT Finances Publiques

Raphael De Pauw
Sonia Gauthier
Eric Pfenninger
Sylvie Trincat